



Ralentir la transmission du virus COVID-19

Les personnes, les employeurs et les organisations peuvent aider à limiter la transmission et diffusion du coronavirus (COVID-19) et ainsi protéger les plus vulnérables dans la collectivité.

Chacun est encouragé à agir MAINTENANT pour limiter la transmission du virus et le risque d'infection. Pratiquer une bonne hygiène et les mesures de distanciation sociale des autres personnes sont deux façons importantes d'aider à endiguer la transmission du virus.

« La distanciation sociale », une distance de sécurité, signifie qu'il faut éviter tout contact rapproché avec d'autres personnes. Et si cela n'est pas toujours possible, essayer de se tenir à 1,50 mètre de distance des autres personnes.

Avis au public

- Tous les voyageurs venant de l'étranger doivent, à leur retour en Australie, s'isoler pendant 14 jours, même s'ils n'ont pas de symptômes.
- Pratiquez une bonne hygiène – lavez-vous les mains au savon et à l'eau pendant 20 secondes, évitez de toucher votre visage, toussiez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir en papier que vous jetterez à la poubelle. Désinfectez régulièrement les surfaces qui sont fréquemment touchées.
- Restez chez vous si vous ne vous sentez pas bien et ne rendez pas visite à des personnes vulnérables à l'hôpital, dans des maisons de retraite ou de soins aux personnes âgées ou à des personnes ayant des problèmes cardiaques, rénaux ou de diabète.
- Si votre enfant ou un jeune est malade, ne l'envoyez pas à l'école ou à la crèche tant que les symptômes n'auront pas disparu.
- Envisagez la possibilité que votre enfant ou un jeune ne puisse pas aller à l'école ou à la crèche, si elles devaient être fermées. Consultez régulièrement les sites du [Ministère de l'Éducation](#) et des [Écoles catholiques de Nouvelle-Galles du Sud](#) pour vous informer des mises à jour.
- Apportez votre soutien à la collectivité en suivant de près ce qui se passe pour vos amis et votre famille.
- Plutôt un nuage que la foule – évitez les rassemblements et restez en contact avec votre famille, vos amis et vos collègues de travail : téléphonez-leur, envoyez-leur des courriels ou des messages via les médias sociaux.
- Il ne faut plus serrer la main, prendre dans vos bras quelqu'un que vous retrouvez ou l'embrasser.
- Révisez vos plans de voyage à l'étranger ou en Australie.
- Parlez avec votre médecin, votre pharmacien si vous avez besoin d'urgence des médicaments pour vous et votre famille.
- Comme la situation change rapidement, consultez régulièrement les sites suivants pour connaître leur mises à jour : [Site internet de santé de la Nouvelle-Galles du Sud et sur le COVID-19](#) et la [Page Facebook de santé de la Nouvelle-Galles du Sud](#).

Avis aux employeurs et aux prestataires de services

- Encouragez la flexibilité du travail/réorganisez les formations et encouragez le personnel à rester à la maison s'ils sont malades.
- Encouragez le personnel à reporter ou annuler les voyages qui ne sont pas urgents.



- Assurez-vous que le nettoyage régulier est fait de façon très approfondie.
- Achetez des produits sanitaires (c'est-à-dire de désinfectants hydro-alcooliques pour les mains) pour qu'ils soient disponibles dans les entrées d'immeuble et dans les espaces communs. Encouragez le lavage fréquent des mains et l'utilisation de désinfectants pour les mains.
- Adaptez les activités/services pour rendre effective la distanciation sociale de sécurité – organisez la séparation des clients, évitez que les gens aient à faire la queue ou se trouvent dans un espace confiné.
- Éviter les grands rassemblements en espaces clos et dans les salles de repas et, si possible, utilisez plutôt des espaces en plein air.
- Prenez en considération les besoins des personnes âgées, de celles dont la mobilité est réduite ou bien ceux qui ont des problèmes d'accès ou des besoins fonctionnels.
- Tenez-vous informé.e et référez-vous au site : [Travail en sécurité de la Nouvelle-Galles du Sud et le COVID-19 : Avis et conseils pour les lieux de travail en Nouvelle-Galles du Sud.](#)

Qui doit se faire tester ?

- Doit se faire tester toute personne qui a des symptômes de type grippal et qui revient de l'étranger ou bien qui a été en contact avec une personne dont l'infection par le virus COVID-19 a été confirmée. Si vous avez des symptômes, appelez votre médecin généraliste pour vous assurer que les dispositions nécessaires seront prises.

Liens utiles

- [Site internet pour le COVID-19 de la Nouvelle-Galles du Sud](#)
- [Page Facebook de santé de la Nouvelle-Galles du Sud](#)
- [Ministère australien de la Santé](#)
- [Ministère de l'Éducation](#)
- [Écoles catholiques de Nouvelle-Galles du Sud](#)
- [Transports de Nouvelle-Galles du Sud](#)